



## Harcelé à payer un credit que je n'ai pas fait

Par **pupuce42**, le **15/04/2013** à **14:48**

[fluo]bonjour[/fluo]

voila depuis quelque mois j ai reçu des appels de eos credirec qui me reclame la somme de 1500,85 d'un soit disant credit que j aurais fait il y a 16 ans en arriere

ils m'ont ecrit je n ai pas repondu car en 1997 je ne travaillais pas et n'avais aucun revenu seul mon mari travaillais

ils se sont permis de nous mettre à l'huissier aujourd' hui elle date du 5 avril 2013

je suis sur et persuadér que je n'ai pas fait ce credit meme si ça date de tres loin en arriere en plus aucun dossier

je leur reclame ils repondent qu'ils mon pas à nous envoye le dossier de demande de credit et que je dois payer c'est tout mais je ne sais plus quoi faire et dire pour leur expliquer que c'est pas moi en plus on n' habitais pas à cette adrese où nous habitons actuellement

haujourd'hui on va se retrouver à payer pour quelqu'un d'autre mais comment faire j'ai pris contact avec la maison de la justice de mon département j'ai rendez vous avec un conseiller juridique à part. que puis-je faire contre cet harcelement et en plus ils s' acharnent sur moi

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **chaber**, le **15/04/2013** à **15:31**

bonjour

bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre

Par **FRANCK34**, le **15/04/2013** à **15:48**

bonjour

déjà il y a prescription, le crédit à la consommation subit une prescription de deux ans

pour tout savoir sur la prescription

<http://www.fbls.net/prescription.htm>

ensuite pour vous en débarrasser soit vous ne répondez pas soit vous les envoyer balader en les prévenant que vous allez porter plainte pour appel téléphonique malveillant

pour tout savoir sur la plainte pénale

<http://www.fbls.net/recourspenaux1.htm>

cordialement

Par **pupuce42**, le **18/04/2013** à **14:54**

bonjour j ai ete voir un avocat qui ma fait un courrier a leur envoyer avec acuser de reception pour leur expliquer que sais pas moi qui ais fait se credit je doit aussi aller voir un conciliateur de justice car il ne comprend pas qu il ne veule pas m envoyer se sois disant dossier on la reclamer mais le huissier ma ri au telephone et que je lui ais demander se dossier cette demande de prete comme quois il leur etait interdite de l envoyer a m importe qui donc il me demande de payer un credit que j ai pas fait mais en plus il me concidere comme m importe qui je vous remercie pour votre reponce et je vais voir sur l adresse que vous n aver donner

Par **pat76**, le **18/04/2013** à **16:38**

Bonjour Pupuce

Vous avez la certitude d'avoir eu à faire avec un huissier au téléphone?

Vous pouvez envoyer une lettre recommandée avec avis de réception à Eos Crédirec dans laquelle vous mettez en demeure cette société de recouvrement de vous faire parvenir dans les 8 jours au plus tard à la réception de votre lettre, une copie du contrat de crédit que vous auriez signé et pour lequel elle vous réclame le règlement d'une dettev qui vous est complètement étrangère.

Vous précisez que l'alinéa 1 de l'article 1315 du Code Civil précise:

" Celui qui réclame l'exécution d'une obligation doit la prouver".

Vous demandez donc à ce que Eos Crédirec vous prouve dans le délai précité que vous êtes redevable d'une créance.

Vous ajoutez que vous réclamez également une copie du mandat remis par le créancier qui permet à Eos Crédirec de vous demander le paiement d'une créance que vous n'avez pas.

Vous indiquez que faute d'avoir obtenu satisfaction dans le délai précisé plus haut, vous assignerez Eos Crédirec devant le Tribunal compétent pour tentative d'extorsion de fonds.

Vous garderez une copie de votre lettre.